



**EXT-02 - CONTREMAÎTRE OU CONTREMAÎTRESSE EN HYGIÈNE DU MILIEU**  
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**  
**POSTE CADRE TEMPORAIRE (PÉRIODE DE 12 MOIS AVEC POSSIBILITÉ DE PROLONGATION)**

La Ville d'Hudson est à la recherche d'un.e **contremaître.esse en hygiène du milieu** pour rejoindre une petite équipe dévouée dans une communauté où la qualité de vie est aussi importante que la qualité des services municipaux.

En travaillant à la ville d'Hudson, vous profitez du calme d'une ville pittoresque, du dynamisme d'une communauté créative et de la proximité de Montréal, sans les tracas du quotidien urbain. Travailler ici, c'est choisir un milieu de vie inspirant, accessible et humain.

**Faites carrière là où votre travail a un impact concret, dans un cadre de vie exceptionnel!**

### Description du poste

Sous l'autorité du directeur du Service des travaux publics, la personne titulaire de ce poste planifie, organise, supervise et contrôle les activités du service de l'hygiène du milieu, en plus d'assurer une gestion mobilisatrice des équipes de travail. De plus, cette personne devra se rendre disponible pour effectuer des périodes de garde en alternance avec les autres membres de l'équipe de gestion.

### Principales tâches

- Planifier, organiser et diriger les travaux et opérations au niveau de la division hygiène du milieu ; l'entretien du réseau d'égout et du réseau d'aqueduc, l'entretien et le profilage des fossés et ponceaux et diverses opérations reliées à la Direction des travaux publics;
- S'assurer du respect des règlements municipaux et des normes de santé et sécurité au travail et toutes autres lois régissant son secteur d'activité;
- Tenir à jour un inventaire détaillé du matériel et des produits nécessaires;
- Tenir à jour les registres et rapports administratifs requis;
- Responsable d'assurer la liaison entre l'entrepreneur qui gère les stations d'épuration et filtration.
- Assurer le suivi des opérations d'entretien et de réparation nécessaires à la station d'épuration et à l'usine de filtration;
- Planifier et assurer le suivi de tous les travaux d'entretien du bâtiment;
- Colliger les informations, rédiger les rapports à soumettre aux instances gouvernementales selon les fréquences prescrites en regard de la gestion des eaux usées ainsi que de l'eau potable;
- Assurer le suivi des travaux réalisés par des sous-traitants et en vérifier l'exécution selon les contrats établis;
- Assurer un suivi efficace des plaintes et requêtes via le logiciel de requêtes;
- Supporter les opérations de déneigement;
- Gestion et suivi des réclamations en lien avec son secteur d'activité.

Cette description n'est pas limitative, elle contient les éléments principaux à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

### Profil recherché

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en technique génie civil ou toute autre formation jugée équivalente;
- Posséder un minimum de deux (2) ans d'expérience pertinente, idéalement acquise dans un milieu syndiqué;
- Être en mesure de communiquer et écrire en français et en anglais;
- Détenir une carte de compétence OPA à jour et valide;
- Démontrer de fortes habiletés dans l'organisation du travail et des priorités;
- Faire preuve d'initiative, d'une bonne communication et de rigueur;
- Avoir une capacité à s'adapter rapidement aux changements et à mener plusieurs dossiers simultanément.

### Ce que nous offrons

- Salaire établi selon la moyenne du secteur et selon l'expérience du candidat;
- Un horaire de 40 heures par semaine, en terminant tous les vendredis à midi;
- Des assurances collectives et un régime de retraite avantageux;
- Des vacances dès l'embauche.

Pour postuler, les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae par courriel à : [emplois@ville.hudson.qc.ca](mailto:emplois@ville.hudson.qc.ca), et ce **d'ici au 30 juin 2026**.

Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons *UNIQUEMENT* avec les candidats retenus.

L'emploi du genre masculin est privilégié sans discrimination et seulement dans le but d'alléger les textes.

